



COMMUNIQUE

Le Ministre des Transports, à l'instar de la communauté nationale et internationale, constate avec amertume des attaques perpétrées de manière répétée, contre des autobus de la Société de Transport Abidjanais (SOTRA) et des véhicules de transport public de marchandises et de voyageurs. Ces attaques sont ouvertement revendiquées par des individus agissant sous le couvert du mot d'ordre de désobéissance civile lancé par des partis politiques membres de l'opposition ivoirienne.

Le bilan à ce jour fait état de plusieurs autobus et véhicules de transport public de marchandises et de voyageurs endommagés et détruits ; des accidents de la route, provoqués nuitamment par des troncs d'arbres posés sur la voie publique, occasionnant 83 blessés dont certains cas graves.

Le préjudice causé s'élève à plus de Deux (02) milliards de franc FCFA pour les autobus SOTRA détruits et plusieurs centaines de millions de francs CFA pour les véhicules de transport public de marchandises et de voyageurs.

Le Ministre des Transports condamne avec la plus grande fermeté ces actes d'incivisme et de vandalisme. Il tient à rappeler que les autobus de la SOTRA et les véhicules de transport public de marchandises et de voyageurs servent au bien-être des populations, en facilitant leurs déplacements. Ils ne doivent en aucun cas et sous aucun prétexte, faire l'objet de destruction.

Le Ministre des Transports rappelle par ailleurs que face à cette situation, force restera à la loi. Il exhorte enfin, les transporteurs et l'ensemble des acteurs du monde des transports au calme, à ne pas céder à la provocation. Il tient à les rassurer qu'en tout état de cause, le Gouvernement sera toujours à leurs côtés.

Fait à Abidjan, le 21 octobre 2020

Le Ministre des Transports

Amadou KONE